

ÉDITO.....P2

DOSSIER ..... P2-3

L'AG de l'ADVA

VÉLOTOURISME ...P4-5

Une idée de "vacances autrement"

Balade à Erick

Une balade dans la région, pourquoi pas vous ?!

CODE DE LA ROUTE P6-7

Le code de la route : quelle pédagogie ? Quelle répression ?

Milliseconde ou Nanoseconde ?

Un feuillet qui dure depuis 3 ans à Béthune !

Quels aménagements promouvoir pour les piétons ?

DIVERS ..... P8-9

La Ch'ti parade à vélo à Saint-Omer

Gand - Pas-de-Calais

Joueur de Grelot d'Insel

L'ADVA Y ÉTAIT ..P11-15

Dans les antennes

Dans les institutions

AGENDA .....P16

ÉVÈNEMENT.....P16

**L'ADVA DÉFEND  
MAINTENANT  
TOUS LES  
MODES ACTIFS !**



**ET SUR DE  
NOUVEAUX  
TERRITOIRES !**

**DOSSIER AG**

...ET LES NOUVEAUX STATUTS DE L'ADVA

## ÉDITO

Lors de l'assemblée générale du 18 mars dernier, les nouveaux statuts ont été validés par près de 90% des adhérents de Droit au vélo - ADAV. Le principal changement officialisait la prise en compte de l'ensemble des mobilités actives par notre association. À travers ce point précis, c'est l'ensemble de notre environnement commun que nous questionnons. Pour simplifier, nous avons tranché entre deux positions:

- la rue est une route presque exclusivement réservée au déplacement et au stationnement de l'automobile et où l'on essaye de grappiller un peu de place pour nos déplacements à vélo.
- la rue est un espace de vie qui prend en compte la place de tous les citoyens, comme celle des enfants (sécurité, espace de jeu, d'émancipation, de découverte...) ou comme celle des plus fragiles (les aînés, les personnes à mobilités réduites), et de manière plus large celle de chacun dans son souhait de rencontres, de découvertes...

Cette deuxième option, choisie par les adhérents de l'association, impose d'apaiser la circulation automobile et de développer l'ensemble des mobilités alternatives à la voiture individuelle et plus particulièrement les mobilités actives tels que la marche et le vélo.

Je remercie l'association Rue de l'avenir pour sa présence lors de notre assemblée générale. Nous serons présents à leurs journées nationales en septembre (à Dunkerque !) intitulées «La ville autrement, des rues pour tous».

Comme une bonne nouvelle ne vient pas seule, cette prise en compte de l'ensemble des mobilités actives ne se fait pas que par notre association, mais aussi par les institutions de notre région. En témoigne le projet de développement d'un plan piéton par la Métropole Européenne de Lille ou du nouveau rapport-avis du Conseil Économique, Social et Environnemental Régional (CESER) paru le 15 mars et qui préconise un développement de la mobilité active en région Hauts-de-France (à consulter sur leur site [www.ceser.nordpasdecalais.fr](http://www.ceser.nordpasdecalais.fr)). Nous savons qu'une grande partie de la population est prête à franchir le pas si elle est accompagnée dans ce sens ; en témoigne le succès des mesures incitatives mises en place au niveaux locaux (plan de circulation lillois, aide à l'achat ou à la location sur les agglomérations de Lille ou d'Arras...).

Le printemps puis l'été arrivent. Je vous invite à nous participer aux nombreux événements organisés jusqu'en septembre. Pour les habitants des métropoles de Lille et d'Amiens, inscrivez-vous au Challenge européen du vélo et incitez votre entourage à le faire. Le vélo facilitant les rencontres, n'hésitez pas à nous rejoindre lors des nombreuses balades que nous ou nos partenaires organisent (et pourquoi pas tenter les vacances à vélo) ou lors des fêtes du vélo (Arras, MEL, Fourmies, St Omer, Boulogne...).

Enfin, l'Adav, c'est aussi le Centre ressource régional en écomobilité ([www.ecomobilité.org](http://www.ecomobilité.org)) qui organise le challenge de l'écomobilité scolaire du 29 mai au 2 juin dans toute la région. L'objectif est d'encourager pendant toute une semaine les alternatives à la voiture individuelle pour les trajets entre le domicile et l'école. Si vous avez des enfants scolarisés à l'école primaire, je compte sur vous pour sensibiliser leurs enseignants.

**Yannick PAILLARD**  
Président

## MODIFICATION DES STATUTS DE DROIT AU VÉLO



### RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 18 MARS

Plusieurs propositions de modification des statuts étaient à l'ordre du jour de cette assemblée générale extraordinaire, qui a remporté un franc succès avec une validation quasiment unanime. La dernière, qui remontait à 2010, avait notamment porté sur le changement du logo. Pour cette nouvelle édition, les principales évolutions concernaient : l'élargissement du territoire de compétence à la nouvelle région Hauts-de-France ; la prise en compte des piétons en tant qu'usagers de l'espace public, au même titre que les cyclistes ; offrir un statut officiel et plus d'autonomie aux antennes, dont la première a vu le jour à la fin des années 1990 à Valenciennes.

### ÉLARGISSEMENT AUX HAUTS-DE-FRANCE

Avant même la création officielle de la nouvelle région, comprenant la Picardie et le Nord – Pas-de-Calais, Droit au vélo avait pris l'initiative de rencontrer l'ensemble des associations locales présentes sur le territoire afin de solliciter les candidats aux élections régionales dans l'idée de recueillir leurs projets en faveur du développement du vélo dans le cadre de la nouvelle mandature.

À l'automne 2016, une réunion régionale était organisée avec ces mêmes associations afin de dessiner les contours d'une action commune et ainsi être en mesure de présenter un interlocuteur unique aux collectivités. L'objectif principal était d'éviter des divergences de points de vue propres à empêcher l'émergence de projets cyclables, et faciliter une certaine cohérence dans les propositions d'aménagement.

Hormis une rencontre en début d'année 2017 avec le président de

la prise en compte de ce mode de déplacement majeur qui reste trop souvent le parent pauvre des politiques de mobilité. Ces dernières années, plusieurs associations semblables à la nôtre ont fait ce choix, confirmant ainsi une rupture avec l'idée que marche et vélo soient par essence dissociables. Or, il apparaît que pour une meilleure adaptation des projets à leur cohabitation, considérer les piétons en amont des réflexions faciliterait leur bonne prise en compte et favoriserait ainsi l'émergence de solutions conciliant les deux.

Cette évolution s'inscrit dans une tendance plus globale de réappropriation de la marche comme un outil d'amélioration des environnements urbains et se traduit par l'émergence de plans Piétons à l'échelle de communes ou même d'agglomérations, et la volonté d'en faire un mode de déplacement à part entière et plus seulement un moyen de passer d'une situation de mobilité à l'autre (celle d'automobiliste, d'usager des transports en commun, de cycliste...). Le souhait de Droit au vélo est aussi de pouvoir mieux appréhender ses usages dérivés tels que la trottinette, le roller... pour ainsi couvrir l'ensemble du champ des mobilités actives (nécessitant un effort physique) et coller au mieux aux réalités du terrain. Des rapprochements pourront par ailleurs plus facilement être imaginés avec les associations représentant les personnes à mobilité réduite, tel que celui initié récemment avec l'Association Paralysés de France (APF).

Notre rôle d'expertise reste à confirmer, mais nul doute que les aspirations à des villes plus apaisées nous aideront à monter rapidement en compétence par la démonstration des points de convergence entre marche et vélo, avec l'objectif commun de redistribuer l'espace public encore trop dévolu à la voiture individuelle.

### LES ANTENNES GAGNENT EN AUTONOMIE

La création des antennes à partir de la fin des années 1990 s'est faite au fur et

à mesure de l'adhésion à l'association de personnes résidant en dehors de la zone de son implantation d'origine, à savoir l'agglomération lilloise. De ce fait, leur absence dans les statuts nous a incité à leur donner une place officielle, à l'image de l'organisation qui prévaut aux Pays-Bas et en Allemagne, où une structure centrale et nationale rayonne par l'intermédiaire de bureaux locaux, bien que dans le cas de Droit au vélo cette structuration prenne une forme régionale. Cette « économie d'échelle » permet aux groupes constitués au niveau d'une agglomération ou de plusieurs communes de bénéficier des moyens en communication, en matériel et en soutien technique par l'intermédiaire des salariés mis à disposition par le siège.

D'autre part, les responsables d'antenne seront dorénavant incités à prendre une part plus active aux orientations et décisions du conseil d'administration en leur octroyant systématiquement 3 sièges sur les 15 disponibles.

### D'AUTRES MODIFICATIONS À LA MARGE

Cette révision des statuts a été l'occasion de toiletter certaines dispositions dont celles concernant :

- le quorum, qu'il devenait difficile d'atteindre en raison de la croissance du nombre d'adhérents sur un territoire de plus en plus large ;
- le montant de la cotisation annuelle, qui désormais pourra être décidée par le conseil d'administration ;
- l'obligation pour un administrateur, s'il se déclare candidat pendant une campagne électorale, de se mettre en vacance de ses fonctions durant cette période, et de démissionner s'il est élu. Ce point figurait dans le règlement intérieur de l'association mais il a semblé utile de l'intégrer aux statuts afin de le sanctuariser.

*Sébastien Torro-Tokodi*

la commission Transports, le nouvel exécutif de la Région Hauts-de-France n'a, à l'heure actuelle, pas donné suite malgré nos nombreuses sollicitations qui permettraient de faire avancer nos demandes pour une bonne prise en compte des besoins des cyclistes dans le cadre des politiques qu'elle porte. Nous sommes par ailleurs en attente d'une décision quant à la reconduction de la convention de partenariat triennal signée en 2014 avec l'ancienne région. Seul le Centre ressource régional en écomobilité, que nous animons depuis 2012, semble en bonne voie pour travailler en partenariat avec la nouvelle région lui permettant de développer ses actions à l'échelle des Hauts-de-France.

### LA MARCHE S'INVITE DANS LA STRATÉGIE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION

L'absence de structure en mesure de représenter les piétons à l'échelle régionale a poussé Droit au vélo à



## UNE IDÉE DE "VACANCES AUTREMENT"...



*Cyclotourisme dans les Landes (40)  
ou 40° au soleil !*

À l'heure des encombrements routiers, voici mon « campingcar » de 2003, à pédales. Il fait la pause le long de l'Adour, un jour d'été, à l'ombre des frondaisons.

À ce moment-là, les estivants s'entassent par milliers, pour se faire griller sur les plages de l'Atlantique situées à 8 km.

L'équipement du vélo permet une autonomie de deux à trois semaines : tentes, gamelles, vêtements, cartes routières... La liberté d'hébergement et de restauration est complète : pas de réservation...

Si vous ne voulez pas vous éloigner autant, notre région vous offre des lieux comparables.

Pour ceux qui aiment grimper dans le dur, la « Voie Blanche » conduisant au cimetière de Notre-Dame de Lorette (Souchez) vous offre les mêmes pourcentages de 10 % à 12 % que le Ventoux (en plus court). Vous y ferez œuvre de mémoire !

**Le matériel est de fabrication française et européenne.**

*Jean-Marie Casier*

*Correspondant local à Sainte-Catherine (Pas-de-Calais)*

## BALADE À ERICK

**Comme chaque année à la même époque l'ADAV organise une balade dans les Flandres.**

**Nous l'avons appelée « Balade à Erick » en souvenir d'Erick Roussel d'Hazebrouck grand défenseur du vélo et à l'origine de la sortie de printemps ouverte à tous.**

Nous nous sommes donc retrouvés à 10h du matin en gare de Bailleul ce 23 avril 2017 journée historique des Présidentielles pour une balade dans les Flandres à vélo, VAE et tandem.

35 personnes venues de Valenciennes, Lille, Bailleul et Hazebrouck ont pris le chemin direction Méteren. Nous

laissons le Mont des Cats et son monastère sur notre gauche pour descendre sur Berthen. Très vite, nous pouvons voir les pentes « des Houblonnières » vers Westoutre (B). Principale difficulté de la journée ... mais bonne récompense avec cette vue imprenable sur la plaine !

Dernière étape de la matinée vers les Sept mesures avant la pause au café-rando chez Christophe et Amélie. Pause conviviale prise en terrasse sous un soleil radieux au pied de l'église de Boeschèpe. Une visite au moulin à vent magnifiquement rénové s'imposait avant notre démarrage de

l'après-midi. Une dernière difficulté nous attendait pour sortir du village frontière de Boeschèpe.

Puis la descente vers Berthen nous menait sur terrain presque plat jusque Steenwerck où Le Musée de la Vie Rurale ouvrait ses portes. Super moment de détente et de dégustation dans cette ferme du XVIIIème où l'on peut découvrir la vie d'un village flamand de 1850 à 1950. Un passé proche à découvrir et à retrouver sur : [musee-steenwerck.com](http://musee-steenwerck.com).

**La tête pleine de souvenirs connus il fallait songer à faire les 6 km restants pour reprendre le train en**

# UNE BALADE DANS LA RÉGION, POURQUOI PAS VOUS ?!

Des bénévoles de l'ADAV organisent des balades mensuelles qui ont lieu généralement sur la journée du dimanche d'avril à décembre. Ce sont des balades tranquilles d'une petite quarantaine de km avec souvent un point de rendez-vous accessible par le TER. Il s'agit de flâner et à l'occasion de pique-niquer, s'arrêter dans un petit bistro, et faire des visites originales. L'an dernier ces balades ont eu lieu avec des départs de Lille, Maubeuge, Béthune, Esquelbecq. Les parcours ont exploré les Monts de Flandre, les rives de l'Yser, le canal de Roubaix, la voie de chemin de fer abandonnée entre Maubeuge et Cousolre... Une balade des enfants a également été proposée un dimanche matin. Sous l'incitation aimable de Véronique Fafeur et de Judicaël Potonnec, ces balades ont été organisées « à tour de rôle » par un(e) bénévole : Gaétan Dupont, Dominique Delcroix, Eric Maquet et Brigitte Helle, que nous remercions.

**N'hésitez pas à nous contacter pour proposer un circuit, un itinéraire que vous appréciez bien.**

De plus, sans en être l'organisateur direct, l'ADAV aide à l'encadrement d'autres balades comme la Caravane Vanne organisée entre Lille et Baisieux pour le Festival Wazemmes l'Accordéon ou encore la balade nocturne Lille à vélo by night organisée par la Ville de Lille dans le cadre de la Semaine de la solidarité internationale.

Ces balades sont aussi l'occasion de découvrir les progrès sur l'aménagement de voies vertes et de véloroutes, comme celles de l'Avesnois ou de la Deûle, et de véloroutes européennes en cours d'élaboration dont trois passent par les Hauts de France : les EuroVélos 3, 4 et 5.

À ce sujet, la randonnée 2017 de CyclotransEurope passe par les Hauts-de-France cet été (et aussi en Belgique et en Hollande), et l'ADAV lui donne un coup de main. L'association CyclotransEurope a pour objectif la réalisation en France de l'EuroVélo 3, encore appelée la Scandibérique ou Véloroute des Pèlerins. Ce parcours de 1 600 km est en cours d'aménagement et relie Trondheim en Norvège et Saint-Jacques-de-Compostelle en Espagne. Venez les rejoindre cet été, sachant que l'on peut faire tout ou partie du trajet. Les inscriptions sont ouvertes (contact : CyclotransEurope <transeuropeenne@free.fr>, <http://eurovelo3.fr/>).

**17ème rando de la Transeuropéenne, 14 juillet- 6 aout 2017**

*Véronique*

## **gare de Bailleul.**

Un grand MERCI à l'ADAV qui permet ces rencontres, à tous ceux et celles qui ont participé, sans oublier Alain qui a suivi tout le parcours avec le fourgon du CANM (Centre d'Animation du Nouveau Monde) d'Hazebrouck, pour pallier tout problème physique ou mécanique.

*TT et Bernard - Initiateur du parcours  
Adhérents à l'ADAV*



## LE CODE DE LA ROUTE : QUELLE PÉDAGOGIE ? QUELLE RÉPRESSION ?

**Adepte au quotidien et toute l'année des déplacements en vélo, j'ai le temps d'observer et de réfléchir au code de la route qui régit les déplacements sur route en France.**

D'une manière assez générale, il n'est pas vraiment respecté, ni sur les vitesses maximales, ni sur le stationnement, ni sur le respect des feux tricolores, ni sur la cohabitation des divers modes de déplacement sur le domaine public (poids lourds, véhicules automobiles légers, vélos, piétons...).

Certes les cyclistes ne sont pas toujours exemplaires, mais la loi du nombre les portera certainement à terme à mieux respecter le code et

ses dispositions, d'autant plus que la coordination des feux en séquence de déplacement leur sera un peu plus favorable (cf le grand boulevard Lille vers Roubaix et Tourcoing).

Je ne devrais pas enchaîner en disant « par contre », mais j'y suis quasiment obligé.

Car nombre d'automobilistes ne respectent pas les limitations de vitesse, il suffit de se poster à côté d'un radar pédagogique pour le constater de manière permanente, et par exemple les zones 30 ne sont pas comprises. Quant au stationnement, quand les villes n'ont pas de politique active de sa surveillance, on est dans une assez grande anarchie.

Mais on observe quand même sur la partie de Lille concernée par son nouveau plan de déplacement de très sérieux progrès. Les limitations de vitesse y semblent mieux respectées, le stationnement est régulé et organisé.

Comme quoi, un peu de courage de la part des municipalités obtient d'assez bons résultats.

À quand un challenge objectif entre les villes de la Métropole pour provoquer une saine émulation entre elles et améliorer le vivre ensemble sur l'espace public ?

*François LOISEAU*

## MILLISECONDE OU NANOSECONDE ?

**Selon mon Dictionnaire de Vélosophie, la milliseconde serait le temps qui s'écoule entre le moment où le feu passe au vert et celui où l'automobiliste impatient qui est derrière moi klaxonne.**

Dans son Lexique, Pierre Desproges donne une définition analogue pour la nanoseconde. La nanoseconde étant égale à un millionième de milliseconde soit un milliardième de seconde, Desproges me fait l'effet d'être un peu excessif.

S'agissant d'un stimulus simple (passage du rouge au vert d'un feu tricolore sur lequel l'œil est rivé) et d'une réponse programmée (appui sur un bouton), le temps de réponse de l'automobiliste est sans doute assez court mais quand même supérieur à la milliseconde. Le cerveau ne distinguant guère un changement d'image se faisant au rythme de 25

images par seconde, on peut penser que ce temps est au mieux de 1/25<sup>e</sup> de seconde, soit 40 millisecondes. Un éminent physiologiste consulté à ce sujet n'a pas voulu me donner de chiffre, se contentant de m'indiquer que le résultat sera dépendant de l'entraînement du sujet considéré.

On peut en effet s'attendre à des temps de réponse très différents selon que l'automobiliste étudié est un excité Parisien ou un paisible Charentais !

*Bruno Macke*

### L'HEUROVÉLO EN CHIFFRES

≈

# 2000

**ADHÉRENTS PILE**  
AU 31 DÉCEMBRE 2016

# 540

**PIÉTONS TUÉS**  
DANS DES ACCIDENTS DE LA ROUTE  
**EN FRANCE EN 2016**

**24%**

DES CYCLISTES SONT  
DES FEMMES AUX USA,  
CONTRE **49%**  
EN ALLEMAGNE ET  
**55%** EN HOLLANDE

## UN FEUILLETON QUI DURE DEPUIS 3 ANS À BÉTHUNE !



Avant les élections municipales de 2014 la plupart des candidats contactés, dont le maire élu, s'étaient déclarés favorables aux aménagements cyclables dans Béthune. La preuve en était faite juste au lendemain des élections, en demandant à l'ADAV de lui indiquer les panneaux à mettre ou à déplacer au centre ville suite à une modification du plan de circulation, ce qui fut fait dans les 48 heures.

Un an et demi plus tard un adhérent eut un PV de 90 €, car il circulait dans un DSC du centre ville qui n'était pas signalé par un panneau, que la municipalité ne jugeait toujours pas utile de mettre. Heureusement sa contestation fut acceptée. En parallèle, l'ADAV, sous l'impulsion de Brigitte Helle, mit en place à plusieurs reprises des panneaux artisanaux « sauf vélos » fabriqués en plastique, en plusieurs endroits de la zone de rencontre. Les journaux en publièrent des photos... mais toujours pas de mise en place des vrais panneaux...

Le 17 janvier 2017, comme rien ne bougeait, j'ai fait une alerte sur B'Clic, le site de la ville de Béthune, sur lequel on peut signaler tout ce qui ne va pas, demandant la mise en place de 16 panneaux manquants dans la zone de rencontre, en joignant le plan correspondant. L'hiver est une période idéale pour ce genre de travaux car la campagne peinture arrêtée en raison des intempéries possibles, laisse du temps pour poser des panneaux... Il a été répondu « traité » le 24/01, mais, fin mars, ce n'est toujours pas fait. Il est à noter que les panneaux de zone bleue, très récemment posés, ont été modifiés en 15 jours, ce qui est très bien, alors que nous demandons les panneaux sauf vélos depuis 3 ans...

*Daniel Dourlens*

## QUELS AMÉNAGEMENTS PROMOUVOIR POUR LES PIÉTONS ?

Peu de temps après l'adoption par notre assemblée générale de la prise en compte des piétons en plus des cyclistes dans les statuts de l'ADAV, j'ai trouvé très intéressant un article de Pascal Charrier paru dans le journal La Croix le 29 mars dernier dont je tire les extraits suivants :

La mortalité des piétons a augmenté de 15% en 2016. La Prévention routière et Attitude prévention veulent sensibiliser les plus de 65 ans, qui constituent la moitié de ces tués, aux bons comportements. En 2016, près de la moitié des piétons tués dans des accidents de la route ont 65 ans ou plus. Comment expliquer la surreprésentation des séniors dans la mortalité des piétons ? 540 piétons ont été tués dans des accidents de la route en France en 2016, soit 14% de la mortalité routière globale. Le chiffre est en hausse de 15% par rapport à l'année précédente. Cette augmentation était déjà de 19% en 2015.

Les soixante-cinq ans et plus représentent près de la moitié de ces tués et les plus de 75 ans environ un tiers. Cette surreprésentation s'explique par la fragilité intrinsèque de cette tranche d'âge face à des difficultés spécifiques (temps de réaction plus élevé, vision et ouïe altérées...). Elle est aussi directement liée au fait que ce public marche davantage : les trajets à pied représentent 40% des déplacements chez les plus de 75 ans, contre 22% pour le reste de la population.

### Quelles sont les mesures utiles pour lutter contre cette surmortalité ?

Les deux tiers des piétons tués le sont en agglomération (87% pour les plus de 75 ans) et la plupart des accidents ont lieu lors de la phase de traversée de la chaussée.

Trottoirs élargis, revêtements plus sûrs, feux de signalisation avec chronomètres pour indiquer le temps restant pour traverser, création de refuges sécurisés au milieu des avenues, rehaussement des passages protégés...

*Transmis par Daniel Dourlens*

## LA CH'TI PARADE À VÉLO À SAINT-OMER



*Ch'tiparade, une parade avant tout festive*

L'antenne audomaroise de l'ADAV organisait sa Ch'ti parade le samedi 1<sup>er</sup> avril.

Environ 50 participants ont défilé aux cris de : « Santo à vélo c'est plus rigolo », « Sortez des autos, roulez à vélo ».

.....  
**Une parade festive, revendicative et incitative.**  
.....

Festive parce que les déguisements étaient bienvenus et que la bonne humeur régnait.

Revendicative car l'idée était de sensibiliser les élus sur l'urgence à prendre davantage en considération le vélo dans les aménagements de l'agglomération.

Incitative dans le sens où il est important aussi de faire réfléchir chacun de nous aux bienfaits que peut apporter le vélo et les modes de déplacements doux. Bienfaits individuels mais aussi collectifs avec des villes qui demain seront plus belles et plus respirables si chacun est prêt à faire un effort pour être moins accro à la voiture.

**Prochain rendez-vous de l'ADAV Saint-Omer : la fête du vélo samedi 3 juin avec notamment une brocante et des vélos rigolos pour petits et grands.**

*Joël Prunier*

## GAND - PAS-DE-CALAIS

**La pratique de la bicyclette y est bien plus développée que dans les Hauts-de-France, pourtant la Flandre compte aussi dans ses rangs de farouches défenseurs de l'automobile.** La preuve avec le nouveau plan de circulation de Gand où, selon la presse flamande, l'ambiance serait électrique depuis plusieurs mois.

Le 19 mars dernier, cyclistes et piétons réunis, ils étaient plus d'un millier à manifester dans le centre-ville de Gand. Membres du Fietserbond ou d'associations de protection de l'environnement, familiers de l'autopartage et citoyens privilégiant des modes de transport non polluants, tous souhaitaient exprimer leur soutien au nouveau schéma de circulation. De quoi mettre un peu de baume au cœur de l'écologiste Filip Watteeuw, adjoint au maire de Gand en charge de la mobilité et principal promoteur de ce plan féroce critiqué.

Discuté pendant plus de deux ans, voté par le conseil municipal en février 2016, il est entré en vigueur le 3 avril dernier. **Son ambition est de réduire la circulation au tiers de son niveau actuel en interdisant à tout véhicule à moteur l'accès au centre-ville à l'aide d'un système de vidéosurveillance permettant le contrôle des entrées des nouvelles zones cyclables et piétonnes.** Tenant compte des contraintes des occupants des logements et commerces de la centaine de rues concernées, l'Hôtel de ville a prévu d'accorder des dérogations à plusieurs catégories de véhicules : les médecins et professionnels de la santé, les bus publics, les taxis, les vélos électriques ne dépassant pas les 25 km/h, peuvent continuer à circuler librement. Les livraisons de marchandises sont également autorisées, à des heures déterminées.

**En dépit du patient et minutieux travail d'explication mené très en amont, ces aménagements suscitent la colère d'une bonne partie de la population** (46% de Gantois y sont opposés selon un sondage paru le 29 mars). Dernièrement, des agents municipaux ont été agressés verbalement par téléphone, et des insultes et menaces de mort proférées à l'adresse de Filip Watteeuw. Une rumeur farfelue a couru aussi : même les vélos-cargos (dont les utilisateurs sont par ailleurs vilipendés sur les réseaux sociaux) ne seraient plus tolérés en centre-ville. **Très organisés, les détracteurs du plan ont monté un collectif baptisé « IntelliGent Mobiel », regroupant des commerçants, des professions libérales ainsi que la section gantoise de la NVA, le parti indépendantiste flamand. Ils ont lancé une pétition et recueilli un nombre suffisant de signatures (26 000, soit 10% de la population de la ville) pour organiser un référendum qui aurait lieu en septembre prochain.**

Le 3 avril, premier jour de son application, le nouveau plan de circulation n'a pas plongé Gand dans l'indescriptible chaos prédit par certains – les vacances de Pâques venaient, il est vrai, tout juste de commencer. Un premier bilan des nouveaux aménagements sera tiré dès le mois de juin. 150 Gantois ont été tirés au sort parmi 800 volontaires pour participer à un « bureau » chargé d'évaluer le plan et de proposer, si nécessaire, des améliorations. En attendant, la Ville, dirigée par le maire socialiste Daniël Termont, continue à innover en faveur du vélo. Elle travaille actuellement à la conception d'un nouveau type d'arceau destiné aux vélos-cargos. Et elle s'apprête à installer autour de la gare Saint-Pierre 3 000 arceaux supplémentaires afin de répondre à la demande des navetteurs, de plus en plus nombreux à rejoindre la gare en vélo pour ensuite gagner leur lieu de travail en train. En matière de mobilité, la Flandre, vue de France, continue de faire rêver.

*Jean-François Paré*

## JOUEUR DE GRELOT D'INSEL

**La vie était facile pour les commerçants de la grande ville d'Insel. Les petits commerces bénéficiaient de la clientèle des grandes enseignes qui attiraient le grand public plus que nécessaire.**

Mais au lieu d'être contents, les boutiquiers se montraient cupides, et ne pensaient qu'à faire venir les sujets des villages environnants dans leurs magasins. N'importe quel prétexte était bon : spectacles, soldes, salons, expositions, conférences, défilés...

« Ça fait marcher les affaires » disaient les uns.

« C'est bon pour l'emploi » répondaient les autres.

« De plus, les habitants parlent de moi dans les cafés et les restaurants, cela est bon pour mon image » pensait le prince de la ville.

En cette veille de Noël, les habitants étaient en pleins préparatifs de la fête. Partout on pouvait regarder les lumières des décorations, sentir les effluves des gâteaux ou des marrons en train de cuire, entendre les cris des enfants dans les manèges ou la grande roue.

C'est alors qu'un terrible événement eut lieu à Insel. Au milieu de toute cette cohue, personne ne remarqua une automobile qui se faufilait dans les rues de la ville. Elle fut suivie d'une autre, puis d'une autre encore. Au bout de quelques minutes, il y avait une centaine de voitures, au bout d'une heure, elles étaient plus d'un millier.

Et bientôt, la ville entière fut submergée. Les autos étaient partout. Elles bouchonnaient sur les grands boulevards, stationnaient sur les trottoirs, envahissaient la moindre ruelle, et s'agglutinaient aux entrées et sorties des parkings des centres commerciaux. Les habitants essayèrent vainement de sauver la situation, mais les conducteurs n'en faisaient qu'à leur tête et continuaient d'empêtrer la cité au son du klaxon. Au matin de Noël, les véhicules étaient partout : dans les parcs publics, au zoo, dans les couloirs à bus, et jusque dans les cours d'écoles.

Épouvantés, les habitants, coincés chez eux, envoyèrent des mails à l'Hôtel de ville pour demander au prince de faire quelque chose. Après plusieurs réunions de concertation avec les spécialistes de la question, le seigneur et ses conseillers mirent au point un nouveau plan de circulation à base de sens interdits et de parkings extérieurs pour débarrasser Insel des voitures. Hélas, les automobilistes se montrèrent si têtus et si bornés qu'ils voulurent rester dans leurs voitures de peur qu'elles ne soient volées ou endommagées.

Le troisième jour, les conducteurs qui avaient encore du carburant se mirent à faire rugir les moteurs et les autres qui avaient encore de la batterie se mirent à klaxonner. Un nuage de bruit et de pollution s'abattit sur la ville. Personne ne pouvait plus dormir ou écouter de la musique et celui qui voulait se promener devait rebrousser chemin faute de pouvoir respirer. Désespéré, le prince décida finalement d'offrir mille pièces d'or à la personne qui pourrait débarrasser la ville de ce fléau.

Et le quatrième jour, un étranger arriva à Insel et demanda à voir le seigneur :

- J'ai entendu dire que vous offririez mille pièces d'or à celui qui délivrerait la ville de ces voitures.

- Cela est vrai, mais qui êtes vous ?

- Je me prénomme Patrick mais on m'appelle le cycliste. Je sais comment vous aider.

- Très bien, acquiesça le maire, si vous pouvez faire sauter ce bouchon, vous toucherez la récompense. L'étranger quitta le palais et se dirigea à bicyclette vers la grand'place. Tout en pédalant, il actionna sa sonnette pour en faire sortir une étrange mélodie. Dès les premières notes, les klaxons s'arrêtèrent de hurler et les moteurs de vrombir. Puis, lentement, toutes les voitures se mirent en mouvement laissant les ruelles, les parkings et les grands boulevards pour suivre le cycliste tranquillement et franchir les portes de la ville. Lorsqu'il atteignit celles-ci, le cycliste s'immobilisa sans cesser de jouer de son grelot magique. Poursuivant leurs routes, les voitures et leurs conducteurs s'éloignèrent de la cité. Quand l'homme arrêta de jouer, tous les véhicules motorisés d'Insel sans exception avaient quitté la ville. Les gens se mirent à chanter et danser de joie, les cloches du beffroi carillonnèrent à toute volée.

Mais tout le monde avait oublié le cycliste, et lorsqu'il réapparut aux portes de la ville, le sourire du prince s'effaça :

- J'ai tenu ma promesse, dit l'étranger, veuillez me donner les mille pièces d'or.

- Ah ! répondit le seigneur, vous voulez dire les cinquante pièces d'or. Tenez, les voici.

- Nous étions d'accord pour mille, pas pour cinquante, répondit l'autre, ne manquez pas à votre promesse.

- Vous croyez que nous allons vous donner mille pièces d'or pour avoir fait dring-dring avec votre sonnette ? Cela ne vous a guère demandé de travail. Je vous offre cinquante pièces d'or, c'est à prendre ou à laisser !

Patrick fixa froidement le prince.

- Vous allez regretter ceci, dit-il, et il le quitta sans prendre la récompense.

Les semaines passèrent et la vie reprit à Insel comme avant. La ruse du prince avait fait économiser mille pièces d'or à la ville, et c'est le seul souvenir que les gens gardaient du cycliste.

Mais un matin, les habitants entendirent les doux accents d'un grelot, et ils comprirent que l'étranger était de retour. Comme il jouait son étrange et merveilleuse mélodie, tous les enfants d'Insel se rassemblèrent autour de lui en chantant, riant et dansant. Leurs parents tentèrent de les retenir, mais les bambins étaient sous le charme de la musique du cycliste. Sans la moindre crainte, les enfants suivirent l'étranger. En trottinettes, tricycles, VTT, draisienne ou vélos, ils franchirent le pont sur la rivière et disparurent derrière les montagnes. Ni le cycliste, ni les enfants ne réapparurent jamais à Insel.

Mais depuis ce jour-là, lorsque le vent souffle de derrière les montagnes, l'on peut entendre le son du grelot de vélo et les rires d'enfants heureux.

*Patrick Eillum - Lille Mont de Terre  
Janvier 2017*

# ACCUEIL & REMISES

≈

## LES MEILLEURS VÉLOCISTES

**Vélo & Oxygen**  
 -5% 4 rue du 19 mars 1962  
**Achicourt** - 03 21 55 85 17

**Capsule Cyles**  
 -5% 3 rue Copernic  
**Arras** - 03 21 71 03 67

**Ride On**  
 -5% -10% 529 rue de Lille  
**Béthune** - 03 21 64 02 51

**Sport'Dep**  
 -5% -10% 931 av du gal de Gaulle  
**Bondues** - 03 20 30 72 90

**KICK 59** 5 rue Salengro  
 -5% **Bruille-lez-Marchiennes**  
 03 27 90 61 88  
 kick59@orange.fr

**Arcelon Cycles**  
 -5% 495 Place de l' Europe  
**Dunkerque** - 03 28 69 24 61

**Cycles Lesaffre** 204 Rue Carnot  
 -5% **Fâches-Thumesnil**  
 03 20 95 46 96

**Speed Cycles – Jean Lebas**  
 -5% 64 rue Sadi-Carnot  
**Haubourdin** - 03 20 38 39 2?

**Lambersart Cycles**  
 -5% -10% 11 rue du Bourg  
**Lambersart** - 03 20 93 99 38

**Cycles Wypelier Huygen**  
 -10% 2 bis place de la Cessoie  
**Lambersart** - 03 20 40 73 20

**Altermove**  
 -5% 1 rue des Arts  
**Lille** - 03 62 84 01 01

**Cycles Lecolier**  
 -5% -10% 64 rue Gambetta  
**Lille** - 03 20 54 83 39

**Cyclable - Villavélo**  
 -5% 11-13 rue des Arts  
**Lille** - 03 20 74 17 58

**Cycles get lost**  
 -5% 84 rue de Cambrai  
 VAE, cyclomoteurs, e-solex.  
**Lille** - 03 27 25 64 76

**Les Mains dans le guidon**  
 -5% -10% 166 rue Gambetta  
**Lille** - 03 62 52 94 87

**Mes Vélos Hollandais**  
 -5% **Wasquehal** sur RDV.  
 06 13 32 39 48

**Cycles Fallet**  
 Remise 4 bis av. Robert Schumann  
**Mons en Barœul**  
 03 20 04 47 01

Réductions sur achat de vélos et pièces (hors promotions et sur présentation de la carte d'adhérent de l'année en cours).

## BULLETIN D'ADHÉSION

**ADAV**  
**droit au vélo**

Pour favoriser l'usage du vélo en ville ou ailleurs  
**Pour que la voiture n'ait plus le monopole de la rue...**

Bulletin à renvoyer à l'association Droit au vélo, 23, rue Gosselet, 59000 LILLE

**J'adhère à Droit au vélo et recevrai le journal l'Heurovélo et ma carte d'adhérent-e pour l'année en cours.**

- Adhésion individuelle : **14 €**    Chômeur/étudiant : **8 €**
- Couple : **25 €**    Famille : tarif individuel/couple + **1 €** par enfant
- Membre de soutien > **25 €**    Association : **25 €**
- Je n'adhère pas mais je souhaite recevoir le journal "l'heurOvélo" : **8 €**
- Je souhaite participer aux activités de l'ADAV (précisez éventuellement)
- Je voudrais soutenir les actions de l'ADAV et je fais un don par chèque de ..... € à l'ordre de L'ADAV. Je recevrai un reçu fiscal.**

Nom : .....  
 Prénom : .....  
 Adresse : .....  
 Code postal : ..... Ville : .....  
 Profession : .....  
 Téléphone : .....  
 Courriel : .....@.....  
 Date de naissance : .....

# L'ADAV Y ÉTAIT

## SIGLES & INITIALES DE L'ADAV Y ÉTAIT

BE : Bureau d'Études  
BHNS : Bus à Haut Niveau de Service  
CA... : Communauté d'agglomération de...  
CCC : Conseil Communal de Concertation  
CCSPL : Commission Consultative du Service Public Local de Transports  
CEREMA : Centre d'Études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement  
CIA : Commission Intercommunale de l'Accessibilité  
CLPC : Cédez-le-passage cycliste  
Copil / Cotech : Comité de pilotage / Comité technique  
Crem : Centre ressource régional en écomobilité  
CU... : Communauté urbaine  
CVCB : Chaussée à Voie Centrale Banalisée (chaucidou)  
DREAL : Dir<sup>o</sup> régionale environnem<sup>t</sup> aménagem<sup>t</sup> logem<sup>t</sup>

DSC : Double-Sens Cyclable  
GT(V) : Groupe de Travail (Vélo)  
MEL : Métropole Européenne de Lille  
MRES : Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités  
NAP : Nouvelles Activités Périscolaires  
PDC : Plan de Circulation  
PDE : Plan de Déplacements d'Entreprise  
PDES : Plan de Déplacements d'Établissement Scolaire  
SMIRT : Syndicat Mixte Intermodal Régional de Transports  
UT : Unité Territoriale  
VAE : vélo à assistance électrique  
VLS : Vélo en Libre Service  
VVV : Véloroute et Voie Verte

### Initiales des représentants de l'ADAV concernés

AH : Alain Houriez ; AL : Alain Legrand ; CG : Carine Germeneau ; CH : Christophe Herlin ; CV : Claudine Van Nieuwenhove ; DD : Daniel Dourlens ; DDK : Damien Dekeister ; DDX : Dominique Delcroix ; DL : Denis Lefebvre ; FD : Frédéric Devred ; JmR : Jean-Marie Roger ; JP : Judicaël Potonnet ; JPr : Joël Prunier ; JV : Julien Vitse ; MA : Michel Anceau ; MD : Michel Demasure ; MV : Mathias Vadot ; NaL : Nadine Legrand ; NL : Nicolas Lecomte ; OC : Olivier Cohen ; OL : Olivier Leman ; PC : Pascal Coquerelle ; PD : Philippe Delrue ; PM : Philippe Marquet ; René Fauvergue ; RM : Rémi Manier ; STT : Sébastien Torro-Tokodi ; YL : Yves Lépinay ; YP : Yannick Paillard.

### ANTENNE DE BÉTHUNE

#### Béthune

10 février 2017 : réunion pour l'établissement d'un plan vélo. La Ville présente un plan de Béthune qui reprend les aménagements cyclables existants ou en projet (BHNS) et ses propositions d'aménagements à réaliser ou à conforter (réfection des marquages au sol, aménager plus de 20 DSC, mise en place des 16 panneaux manquants concernant les DSC dans la zone de rencontre, arceaux pour les vélos, projet de passerelle de la gare : élargir la montée, principaux points noirs...) DD, MA.

#### Bruay-la-Buissière

24 mars : Rencontre, à la demande de la Ville, de l'élue en charge du DD et d'un représentant du service Urbanisme. Souhait de la Ville de lancer un plan vélo à l'échelle de la commune dont les premières opérations seraient à réaliser avant l'été, auquel un budget de 50 K€ est destiné. Les aménagements à réaliser en priorité seront de type DSC, bandes cyclables et sas vélo, pour lesquels la suppression des répétiteurs pourrait être expérimentée à notre demande. DD, STT.

#### CA BÉTHUNE BRUAY

7 mars : PDE zone de Ruitz. Point d'avancement avec l'équipe-projet et préparation de la synthèse du diagnostic à présenter en cotech. STT.

17 mars 2017 « Bassin minier, destination sport nature ». Les enjeux du contrat ALL (Autour du Louvres Lens) : une ambition partagée. Le projet : un outil de développement économique, imaginer le tourisme de demain. L'itinérance est un facteur d'attractivité des territoires (principalement pour les modes actifs). Il y a nécessité d'avoir une posture dynamique et d'effectuer un travail collectif, où les intérêts des uns sont aussi ceux des autres. Il faut réinventer ce qu'on propose aux clients en y mettant de la valeur ajoutée. Ceux-ci dépensent plus que les sédentaires. Ils partent plus facilement hors vacances scolaires. Il y a nécessité pour les professionnels de coordonner leurs services sur une étape. DD.

### ANTENNE DE BOULOGNE SUR MER

#### Merlimont

31 janvier : Rencontre avec des élus de la Ville pour étudier les possibilités d'un aménagement cyclable sur le bd de la Manche (front de mer) dans le cadre de la réorganisation du plan de circulation et étude du tracé de l'EuroVelo 4 qui traversera la commune. Pour le front de mer, à minima, des double-sens cyclables seront réalisés. En fonction de la nature des travaux une piste cyclable bidirectionnelle pourrait être réalisée. MA.

### Boulogne-sur-Mer

10 février : Rencontre avec l' élu aux déplacements et un représentant du service Urbanisme afin de voir dans quelle mesure une collaboration avec l'ADAV serait envisageable sur le périmètre de la commune. De nombreux projets sont évoqués dont : la création d'une piste cyclable bidirectionnelle centrale sur une allée existante bd de Clocheville ; la requalification des voiries longeant Nausicaa ; l'opportunité de créer un dsc rue de Beaurepaire ; le déménagement de la gare routière. L' élu est ouvert aux propositions de l'ADAV. La Ville réfléchit par ailleurs à la mise en place d'un système de VLS : nous proposons que les commerçants soient associés afin de mettre les vélos à disposition HL, STT.

### ANTENNE DE DUNKERQUE

5 janvier : Balade repérage vélo à Rosendael dans le cadre du FIL Mobilité ilot 4. DD, JV.  
20 janvier : Participation au 1er COPIL du FIL Mobilité Rosendael Ilot 4. JV.  
23 janvier : Réunion d'antenne. JV, DDK, GM, OC, PSL, ST.

29 mars : **Université du Littoral Côte d'Opale**. Présentation du diagnostic du PDC et de l'objectif d'un report modal de la voiture vers les autres modes de 10 %, pour l'atteinte duquel des premières actions ont été débattues. Présentation de la cartographie de l'ADAV, intérêt pour proposer des événements dans le cadre des réflexions du PDC. STT.

### ANTENNE DE HAZEBROUCK

2 mars : Communauté de communes Flandre-Lys. L'intercommunalité nous a sollicités afin de bénéficier de nos conseils dans le cadre de la mise en place d'une location de VAE sur son territoire. Une 50<sup>aine</sup> de vélos pourrait être proposée aux habitants dans un 1<sup>er</sup> temps. Présentation de l'ADAV et des domaines sur lesquels nous pourrions intervenir. Nous insistons sur la nécessité de proposer des itinéraires sécurisés pour faciliter l'appropriation par le public de ce dispositif, en proposant le rabattement vers des axes moins circulés que les RD qui la traversent. MA, STT.

### ANTENNE DE LENS

#### Lens

21 février : Rencontre avec la direction du Cadre de vie qui nous informe du souhait de la Ville de travailler avec l'ADAV à la mise en place d'un réseau cyclable doté d'un budget de 50K€ par an. Les compétences en termes de voirie se partagent entre la SM Transports Artois Gohelle, la

CALL, le Département et la Ville. Les 1<sup>ers</sup> axes qui pourraient être équipés sont les routes de Lille, d'Arras, de La Bassée, liaison entre la gare et le site du 11/19. Nous insistons sur la nécessité d'équiper les nombreux sens uniques en DSC. La Ville nous associera également à l'animation d'événements à destination du grand public et des scolaires. MA, STT.

### ANTENNE DE LILLE

#### Hem

28 mars : GTV. Rencontre avec l' élu en charge du plan vélo de la Ville dont seul l' élu est présent. Point sur les projets en cours : validation du DSC sur l'intégralité de la rue de Beaumont ; proposition d'expérimentation des CLPC sur 3 carrefours (Jules Guesde / Trois Baudets, Clémenceau / Tribonnerie, de Gaulle / Roubaix) suite au refus d'une généralisation ; étude du projet de piste cyclable sur le pourtour du giratoire av de l'Europe / rue de Croix, proposition d'étudier de nouveaux DSC sur les rues J. Jaurès, A. Ribot... ; point d'information sur des projets cyclables à étudier : le long de la RD 700, sur le prolongement de la rue des Trois Fermes vers la RD 700, le long de l'av de l'Europe, sur l'av Antoine Pinay. MA.

#### Lambersart

6 février : **GTV**. Études de différents projets de DSC, tous validés, sur les rues de la Carnoy, Martyrs de la Résistance, Ampère et Flament Reboux. L'ADAV demande également l'ouverture aux cyclistes de la passerelle de l'Europe qui permet de rejoindre Saint-André. Cette demande est acceptée. L'avenue de Dunkerque sera équipée de CLPC. Discussion sur le stationnement résidentiel. L'ADAV fera parvenir à la Ville des exemples de box collectifs à implanter sur l'espace public. MA, PD, JmR.

6 mars : **Ville et MEL**. Réunion technique projet d'aménagements cyclables avenues de Soubise et du Bois/Delecaux/Bonte. **1. Av de Soubise** : 2 scénarii sont proposés par les BE de la MEL, l'une en zone 30 impliquant une cohabitation avec les véhicules motorisés représentant un faible trafic, l'autre la création d'une voie verte. Un compromis consisterait à créer la VV sur la partie la plus circulée au niveau de l'av de Dunkerque et en zone 30 sur la partie suivante. Pourrait être programmé en 2019. **2. Av du Bois/Delecaux/Bonte** : correspond à une liaison principale du réseau cyclable de la MEL. Le projet pourrait alterner des bandes sur l'av Bonte ; des pistes sur l'av Delecaux plus large (jusqu'à 18m de façade à façade), mais l'état

# L'ADAV Y ÉTAIT

phytosanitaire des nombreux arbres présents est à vérifier ; conforter les pistes existant sur l'avenue du Bois. En raison de son ampleur, le projet sera porté à plus long terme. STT.

## Lille

5 janvier : Réunion avec l'élu aux déplacements.

**PDC** : échanges au sujet du dernier baromètre réalisé avec les données des comptages de cyclistes, comprenant un focus sur les effets du PDC à l'œuvre depuis la fin de l'été 2016. **Fête du vélo** : point sur notre souhait de disposer d'un lieu plus central pour le déroulement de la prochaine édition, a priori place F. Mitterrand, soutenu par l'élu. **Stationnement** : présentation d'une solution de box à vélos sécurisé en milieu résidentiel dense ; projet d'implantation de nouveaux arceaux de stationnement devant l'Institut d'Études Politiques et de déménagement de la station V'lille présente devant l'ancien bâtiment rue de Trévis. **Subvention** : malgré de nombreuses relances de notre part, aucune nouvelle du partenariat qui a été subitement rompu par la Ville en 2015. MA, STT.

13 janvier : Centre Hospitalier Régional Universitaire. Rencontre avec la chargée de mission DD dans la perspective d'un accompagnement du PDE. STT.

17 janvier : Rencontre avec la MRES du CLJ qui souhaite mettre en place une action liant le vélo et le DD, si possible en lien avec la fête du vélo. Il est prévu que le CLJ organise une balade thématique avec visites de lieux remarquables en matière de DD (Superquinquin, ...). L'action pourrait être accompagnée d'une animation sur la maniabilité au cœur de la fête du vélo. JP

27 janvier : Réunion de travail avec l'association *Le Pas de Côté* pour préparer des interventions dans le cadre des NAP avec une classe de CE<sub>2</sub> de l'école Samain-Trulin, Faubourg de Béthune. JP, JV.

19 janvier : Journée du séminaire NAP organisée par la Ville. JV

26 janvier : 2<sup>e</sup> journée du séminaire NAP organisée par la Ville. JV

1<sup>er</sup> février : Rencontre avec le gérant de cette société de « livraisons du dernier kilomètre » en VAE à partir du port de Lille, *Citéliv*, pour échanger sur les projets liés au vélo à Lille et dans les villes voisines. STT.

7 février : CCC Lille. Présentation du projet de requalification de la Citadelle. L'ADAV demande que l'intégration de l'EuroVelo 5 (qui longe la Deûle) soit bien prise en compte et que son articulation avec le centre-ville et la gare soit lisible. DL, MA.

17 mars : Rendez-vous avec la référente TAP de l'école Samain-Trulin pour présenter le cycle animé par l'ADAV à partir du 4 avril.

30 mars : Réunion avec l'élu au vélo. **Fête du vélo** : le lieu de l'événement sera, après de nombreuses tergiversations, la place du Théâtre, moins spacieuse mais plus centrale que la place F. Mitterrand initialement validée puis refusée. **Renouvellement de la subvention** : toujours pas à l'ordre du jour. Altercation entre un cycliste et la police municipale suite à

incident avec un agent de la Ville : le cabinet du maire a été interpellé et une rencontre avec l'élu à la sécurité est prévue. **Échanges sur les priorisations du programme d'aménagements** : l'ADAV demande que le quartier de Fives bénéficie d'une attention particulière ; nécessité de rendre plus lisibles les liaisons entre chemins de halage (dont l'Eurovélo 5) au niveau de la Citadelle. **Expérimentations** : suppression des répétiteurs sur certains feux, à suivre avec la MEL ; verbalisation automatique embarquée des contrevenants sur aménagements piétons et vélo après vérification de leur légalité auprès de la CNIL. MA, STT, YL.

31 mars : **GTV. Plan d'actions viabilité hivernale** : présentation par le service en charge de l'entretien de la méthodologie concernant les aménagements cyclables. La Ville s'est équipée d'un véhicule de type balayeuse de faible largeur afin de pouvoir accéder aux aménagements séparés physiquement. Hiérarchisation du réseau à traiter en priorité en fonction de leur fréquentation. Nous rappelons que les congères obstruent souvent les bandes cyclables après le passage des chasse-neiges et que le salage ne semble pas être une solution, la largeur des roues de vélo ne permettant pas l'absorption du verglas et de la neige. Nous rappelons que les dernières sollicitations portaient sur les chutes de feuilles d'arbre, les services nous recommandent de contacter le service *Propreté* pour intervention rapide. Prise en compte du vélo lors des chantiers sur voirie : plusieurs épisodes récents ont provoqué des ruptures d'itinéraire pour les cyclistes, sans proposition de déviation. Les services ne sont pas en capacité d'intervenir en priorité pour le vélo, préférant privilégier la circulation automobile... **Stationnement** : 30 arceaux seront ajoutés prochainement à ceux installés récemment devant l'IEP, qui devrait être accompagnée du déménagement de la station V'lille encore présente devant l'ancien site rue de Trévis ; L'ADAV a été interpellée sur les supports présents devant la salle de sports Vaucanson à Fives, qui seront remplacés par la Ville. **Programmation pluriannuelle** : rue du Fbg de Roubaix, demande de création d'une bande cyclable dans le sens Lille-Europe > Pont du Lion d'Or vers Mons ; rues Combemale et Malbernat, à l'étude par la MEL, projet de mise à DSC en bande et piste ; Chemin du Bazinghien, projet de zone de rencontre et de voie verte en étude par la MEL ; rue Gutenberg, une étude globale doit être lancée, demande forte de Mons en B. également ; avenue Cordonnier/pont de Tournai, demande de passer en piste en raison du fort trafic et des flux de vélos importants (démontrés par nos comptages) ; rue Paul Doumer/rue du Fbg des Postes, pas d'étude à l'heure actuelle. **Budget de proximité MEL** : 50K€ qui permettront de déployer les sas vélo, la création de DSC rues Copernic, Galilée, Descartes, Vermeersch, Tilmant et Halévy à Lille Sud ; dans le Vieux Lille, rues du Gros Gérard, du Lieutenant Colpin et Négrier ; le budget restant pourra équiper le quartier de Wazemmes. **Présentation d'études** : Porte d'Arras, demande pour des pistes bidirection-

nelles/aires piétonnes de chaque côté en raison de l'éloignement des voiries ; chemin de halage entre passerelle d'Ory et écluse, réaménagement à projeter ; rue des Meuniers, présentation d'un projet de DSC qui serait selon nous à intégrer à un plan d'ensemble du quartier (rues de Lens, Gantois, Caumartin, Bourignon, Chevreul) ; DSC axe rues des Déportés/du Réduit/Lefebvre, étude à lancer ; rue Cassel, en attente d'une étude par la MEL ; rue du Marché, une nouvelle étude est à lancer pour réactualiser les chiffres de la 1<sup>e</sup> étude de 2013 ; bd V. Hugo, réfection complète en projet avec intégration couloirs bus comme sur Vauban, à valider avec la Ville ; av O. Lambret, traversée de la bretelle de sortie de l'A25 en partie sécurisée à l'aide de feux clignotants en amont et élagage de la végétation pour améliorer la visibilité ; rues du Dr Yersin et de la Justice : DSC à étudier. **CLPC** : étude des boulevards du « pentagone » en cours par la MEL, installation des panneaux prévue en juin puis équipement des rues à l'intérieur de ce « pentagone ». **Divers** : marquage du DSC dans la section rue de la Plaine entre les rues de Douai et de Fontenoy à finaliser ; rue des Montagnards, étude MEL en cours ; rue du Fbg de Roubaix, demande de marquage d'un 2<sup>e</sup> sas vélo pour faciliter le tourne-à-gauche des cyclistes en provenance de la rue du Luxembourg. STT, YL.

## Lomme

6 janvier : Présentation au service DD des actions et outils existants pour développer l'écomobilité scolaire dans la ville. JP.

## Loos

3 février : Ville. Présentation de l'état d'avancement par les services de la MEL du projet d'aménagement cyclable sur la liaison prioritaire au schéma cyclable Kuhlmann/Galilée en présence du maire. Le début des travaux est programmé à fin 2017. Projet validé par la Ville. PC, STT.

## Mouvaux

10 mars : Rencontre avec l'élu en charge du DD et les services de la Ville. Présentation des actions sur lesquelles l'ADAV peut accompagner la Ville dans le cadre de notre convention avec la MEL. Proposition de mettre en place un GTV. MA.

## Neuville-en-Ferrain

16 janvier : Rencontre avec l'élu au DD pour lui présenter les actions de promotion qui pourraient être engagées sur la commune et imaginer la mise en place d'un GTV afin de faire avancer les projets d'aménagements cyclables, notamment le long de la RD 639. MA, STT.

## Ronchin

8 mars : Réunion avec les élus et techniciens de la Ville portant sur le renouvellement de la convention de partenariat. Échanges sur son contenu qui se décline en 3 grandes thématiques : la promotion vers le grand public, l'écomobilité scolaire avec le Crem et l'accompagnement technique de la politique cyclable de la commune. JP, MA, STT.

13 mars : Repérage à l'école Jules Ferry avec les services de la Ville afin de proposer une solution de stationnement adaptée, abri déjà existant. STT.

# L'ADAV Y ÉTAIT

16 mars : Repérage à l'école Brossolette avec les services de la Ville afin de proposer une solution de stationnement adaptée. Abri en projet dans la cour de l'école. STT.

30 mars : **GTV**. Présence des élus vélo des villes voisines pour échanger sur les sujets communs, Lille (axe J. Jaurès/Carrel ; mettre en zone 30 l'ensemble de l'axe A. France/Ferber, la partie lilloise étant encore limitée à 50 km/h ; autoriser l'utilisation par les cyclistes du Chemin latéral ; trouver une solution au problème des vitesses excessives rue du Bas Liévin) et Hellemmes. **Stationnement** : 70 arceaux ont été posés en 2016 avec notre assistance pour leur localisation. **Aménagements** : projet de pistes sur la RD 48 repris par la MEL, demande de sécurisation provisoire par l'écu, qui pourrait être matérialisée à l'aide de pictogrammes vélo, coût à estimer par l'UTLS ; Chemin des Amoureux, coût du foncier à estimer et à régulariser en 2017, proposer une solution d'éclairage du site, dossier repris par l'UTLS ; la requalification de la rue de Lattre de Tassigny devrait impliquer une limitation à 30 km/h et la largeur pourrait permettre l'intégration d'un aménagement cyclable. **DSC** : expérimentation d'une solution de type cohabitation avec passage d'une ligne régulière de bus, la configuration sera pérennisée après quelques ajustements ; validation par la Ville d'un DSC rue Notre Dame ; Accord du service Transports de la MEL pour la création d'un DSC rue D. Verhaeghe. **Points divers** : la Ville souhaiterait que l'intersection St Venant/Jaurès/Lavoisier soit requalifiée ; V'lille, certaines stations ne semblent pas être réapprovisionnées correctement ; une étude de jalonnement piéton et vélo pourrait être lancée à l'échelle de la commune avec la participation de la MEL ; certaines ruelles sont interdites au vélo, souhait de la Ville de réétudier certaines d'entre elles ; proposition d'expérimenter la suppression des répétiteurs à certains feux et de passer à notion de Ville 30.

## Roubaix

15 février : Réunion d'organisation de l'événement « Sur les pavés la fête » organisé par l'association l'Entorse à la Condition Publique. JV

28 février : **GTV**. État d'avancement des études d'aménagements cyclables sur la ville de Roubaix – programmation (réunion n°6). Quai du Sartel – rue Gambetta, le projet de réalisation d'une voie verte le long du canal est en cours de finalisation et devra prendre en compte les possibilités de raccordement avec le bd Gambetta. Av J. Jaurès, les travaux de sécurisation des bandes cyclables dans les courbes (passage en pistes) pourraient être lancés en 2017. Carrefour Alsace – République, la discontinuité des aménagements cyclables devrait être levée en 2017. Des aménagements cyclables sous la forme de pistes cyclables seront réalisés. Rue de l'Hospice, projet de DSC validé et réalisation prévue en 2017. Rues du Coq Français et Joffroy, la bande cyclable dans le sens de la circulation sera supprimée au profit d'un DSC en 2017. Bds de Lyon et de Mulhouse, étude de bandes suggérées de manière similaire à ce qui a été fait sur le bd de Reims. Rues Saint-

Maurice et Blanchemaille, étude de DSC. Av Nations Unies, poursuite de l'étude de transformation des bandes cyclables actuelles en pistes. Ce projet demande un budget qui ne peut être supporté par le seul budget vélo, nécessité d'un arbitrage politique pour prioriser les travaux sur cet axe. Eurotéléport, dans le cadre du réaménagement de la gare bus des pistes cyclables pourront être réalisées mais pas avant 2019. Cela correspond au bd du Gal Leclerc et au bd Gambetta, depuis la rue du Coq Français jusqu'à l'av Nations Unies. MA.

## Sailly-Lez-Lannoy - Willems

23 février : **Sailly-lez-Lannoy**. Rencontre avec le maire et une adjointe pour envisager un travail partenarial. Présentation des actions pouvant être réalisées dans le cadre de notre partenariat avec la MEL et proposition d'organiser une rencontre commune avec la Ville de Willems et les services de la MEL pour prioriser les besoins cyclables sur les deux communes. MA.

27 mars : **GTV. Réalisations programmées** : Double-sens cyclables sur les rues Victor Provo et des Écoles à Willems courant 2017. Piste cyclable sur la rue des 3 frères Lefebvre à Sailly (échéance : 2019-2020, selon l'état d'avancement de la procédure DUP). En dehors de ces projets la priorité est de conforter les aménagements cyclables de l'ex-RD90, rue de Lannoy-rue de Willems-chaussée de Verdun. À court terme : remise en état des aménagements. À moyen terme transformer les bandes en pistes cyclables. La rue de Sailly-rue du Bas Chemin demande aussi à court terme une remise en état de la voirie et à moyen terme d'y sécuriser les déplacements à pied et à vélo. Autres points évoqués : Étude sas vélos et de cédez-le-passage cyclistes sur le carrefour à feux de Sailly-lez-Lannoy ; études de double-sens cyclables sur le Petit Boulevard et boulevard des Écoles à Willems. MA.

## Saint-André-Lez-Lille

24 janvier : Repérage en vue de préparer le GTV programmé le 15 février. MA, PM, STT.

15 février : **GTV. DSC** : validation des propositions sauf contours de l'Église ; demande étude MEL de DSC suite aux repérages de terrain avec l'écu. Cédez-le-passage cyclistes et sas vélo : demande d'étude à la MEL. **Schéma directeur MEL** : intégrer la liaison St-André – Lille entre les D949 et D57 qui nécessiterait une amélioration des traversées et des cheminements cyclables. **Aménagements autres** : demande d'une étude de zone de rencontre rue Alsace-Lorraine. **Communication** : le service prévention santé de la Ville demande la création d'une cartographie d'itinéraires vélos/piétons comme cela a été fait à Grandville, agit dans les écoles pour promouvoir les modes transports «doux». **Jalonnement** : liaison St André – Lille à prioriser par la MEL. PM.

## Villeneuve-d'Ascq

20 janvier : **GTV**. Nouvelle réunion sur l'étude des franchissements du bd du Breucq au niveau de l'av du Pont du Bois et du bd de Mons. Le premier projet s'appuie sur la réalisation

d'un aménagement cyclable et piéton le long de l'av du Pont de Bois, entre la rue du Baudouin IX et l'av de la Châtellenie, en passant sous le bd du Breucq puis au travers du parking P9 pour assurer des connexions avec les rues Anne-Joseph du Bourg et de Lille. Ce projet est prioritaire et pourrait se concrétiser en 2018. Le 2nd projet s'appuie sur la réalisation d'un aménagement cyclable et piéton sur l'av de la Marque et le bd de Mons, entre la rue de la Cimaie et la rue Lakanal, en passant sous le bd du Breucq. Des problèmes fonciers restent à régler, notamment avec la station essence et au niveau du giratoire qui donne accès à Décathlon Campus. MA.

20 janvier : Rencontre des conseillers pédagogiques des 2 circonscriptions de la ville pour faire le point sur la réglementation pour l'organisation des séances de vélo-éducation menées par l'ADAV dans plusieurs écoles. Il est notamment demandé que les bénévoles qui participent à l'encadrement des sorties sur route avec scolaires soient titulaires d'un agrément remis par les conseillers pédagogiques. Par ailleurs, les sorties sur route doivent désormais faire l'objet d'une demande spéciale auprès du recteur d'académie, car elles sont en principe interdites en raison de l'état d'urgence. Enfin, il est envisagé que les séances de vélo-éducation poursuivent à l'avenir l'objectif de préparer les enseignants, les élèves et les parents à l'utilisation du vélo pour les déplacements de groupes internes à la vie scolaire. JP.

9 mars au 21 mars : Animation d'un cycle de 4 séances de vélo-éducation au sein de l'école Verhaeren. CG, CV, JP, JV.

9 mars au 23 mars : Animation d'un cycle de 3 séances de vélo-éducation au sein de l'école Taine. La sortie sur route a été annulée. CG, JP, JV.

27 mars au 6 avril : Animation d'un cycle de 4 séances de vélo-éducation au sein de l'école Picasso. JP, JV, MD.

## MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

10 janvier : **Service mobilité**. Échanges sur le contenu de la nouvelle convention. **Aide à l'achat de vélos** : point sur l'enveloppe de 100 K€ et les conditions d'obtention. **Animations** : organisation par la MEL d'un événement de lancement du challenge européen du vélo le 30 avril à Villeneuve d'Ascq, l'ADAV est sollicitée pour y organiser une *broc' à vélos*. JP, MA, STT.

3 février : **Service voirie**. Restitution de l'étude de projet d'un shunt sur le giratoire de l'Épinière à Seclin. Nous demandons que soit ajoutée une étude sur la liaison directe avec le centre de Seclin par la D8. STT.

24 janvier : **UT Tourcoing Armentières**. Réunion de travail pour analyser différents projets de voiries. **Tourcoing** : étude du projet d'intégration des cyclistes sur les nouveaux parvis au droit du Centre Mercure. Les aménagements se poursuivront par la matérialisation de bandes cyclables sur le bd Gambetta. **Tourcoing-Wasquehal** : étude du projet d'une piste cyclable bidirectionnelle sur les quais du Blanc

# L'ADAV Y ÉTAIT

Seau et des Alliés pour assurer une continuité cyclable de l'EuroVelo 5 le long du Canal de Roubaix. **La Chapelle d'Armentières** : dans le cadre de la création d'une aire de covoiturage sur la place de Birchington, l'ADAV demande la réalisation d'une continuité cyclable sous forme de bandes le long de la RD 933 (Armentières-Lille). Notre requête est acceptée et l'étude sera reprise pour les inclure. MA.

1<sup>er</sup> février : **UT Roubaix Villeneuve d'Ascq**. Réunion de travail pour analyser différents projets de voiries. **Baisieux** : nouvelle étude du projet de réaménagement de la rue de Tournai suite à la rétrocession de la voirie par le Département à la MEL. Les pistes cyclables en provenance de Tournai seront prolongées jusqu'à la rue de Camphin. **Wasquehal** : projet de DSC sur la Place de la République. **Hem** : étude du projet d'une piste cyclable bidirectionnelle sur l'ensemble du pourtour du giratoire du Clos de la Source (RD 60 / rue de Croix). **Roubaix** : projet de zone 30 sur la rue de Soubise avec DSC suite à la demande de l'ADAV ; étude du projet de réfection de la gare bus de l'Eurotéléport qui devra intégrer des aménagements cyclables ; l'ADAV préconise la réalisation de pistes cyclables unidirectionnelles. MA.

2 février : Animation d'une journée de formation d'animateurs de NAP sur le thème « animer un cycle d'apprentissage du vélo et de la mobilité vers des élèves de CM<sub>1</sub>-CM<sub>2</sub> ». La formation a touché des animateurs de Lille, Lomme, Linselles, Haubourdin, Villeneuve d'Ascq et Mons en Belgique...

7 février : **UT Roubaix Villeneuve d'Ascq**. Rencontre entre les villes de Toufflers, Leers et Lys lez Lannoy, les services de la MEL et l'ADAV pour faire le point sur les projets et besoins cyclables sur les trois communes et notamment l'accessibilité à la zone d'activité de Roubaix-Est et du collège Daudet. L'autre priorité est le traitement du pont de la rue du M<sup>el</sup> Leclerc à Leers qui permet le franchissement de l'Antenne Sud. La MEL invite chaque ville à instaurer un GTV pour un suivi de la politique cyclable. D'autres projets sont abordés suite à la demande de l'ADAV : un DSC rue de la Festingue à Toufflers ; un DSC sur la rue du Château d'Eau à Leers, entre Hoche et Fresnoy ; un aménagement cyclable le long de la RD700 (dans le cadre du projet du doublement) ; l'aménagement d'un itinéraire cyclable au bout de l'impasse Joinville à Toufflers (au Nord de cette impasse) de type VV ; étude de réaménagement de la rue du Vert Pré à Lys-lez-Lannoy. MA

8 février : Entretien avec une étudiante en journalisme qui souhaite lancer une revue sur le DD à l'échelle de la MEL et proposer un premier n° sur le vélo. STT.

9 février : Repérage avec les services de la MEL des espaces qui seront disponibles pour l'organisation d'une *Broc à vélos* dans le cadre de la *Fun Rando Vélo* qui se déroulera au Stadium de Villeneuve d'Ascq le 30 avril. MA, STT.

9 février : Entretien avec un journaliste du nouveau journal en ligne *Médiacités Lille* qui prépare

un dossier complet sur la situation de la politique cyclable dans la métropole lilloise. Les différents projets d'aménagement sont balayés afin de présenter sur une carte les programmations et recueillir notre avis sur les priorités. STT, YP.

10 février : **UT Tourcoing Armentières**. Réunion de travail pour analyser différents projets de voiries. **Tourcoing** : études zone 30 avec DSC sur la rue du Laboureur, bandes cyclables sur le bd Gambetta, zone 30 sur la rue de Mouscron, nouvelle étude du projet de percée rue Galilée qui doit intégrer des pistes cyclables. **Comines** : étude du projet de zone 30 rue du Moulins et chemin du Moulin avec liaison cyclable et piétonne de type VV pour rejoindre la rue Louis Braille. Deülémont : projet d'un DSC sur la rue Foch qui reste à valider par la Ville. **Neuville-en-Ferrain** : projet d'une piste bidirectionnelle et de bandes sur la rue du Risquons-Tout suivant les préconisations de l'ADAV. **Armentières** : projet de pistes cyclables sur la rue Albert de Mun (pont au-dessus de la voie ferrée). L'ADAV demande d'y inclure une traversée cyclable vers la rue de la Citée. MA.

7 mars : Préparation d'une journée de formation à destination d'animateurs de centres sociaux en partenariat avec la MEL et les *Jantes du Nord*. JP.

9 mars : Réunion de travail sur le **projet de signalétique directionnelle vélo**. Présentation de la réglementation et de la méthodologie à mettre en œuvre par un BE extérieur. Le 1<sup>er</sup> axe équipé sera la piste du Grand boulevard avec sa connexion aux centres de Lille, Roubaix et Tourcoing. L'ADAV demande à définir un plan d'ensemble de jalonnement basé sur le schéma directeur cyclable. De nouvelles réunions de travail seront organisées pour définir plus précisément les besoins. MA.

14 mars : **Mesures permanentes des flux de vélos**. Point sur les 26 boucles automatiques de comptage des vélos disposés sur le territoire de la MEL depuis 3 ans. Les résultats montrent une augmentation constante du nombre de vélos comptés avec de fortes disparités en fonction des secteurs. La zone dans et autour de Lille bénéficie d'une nette progression (+30%), en lien direct avec le plan de circulation lillois, tel que constaté avec les comptages de l'ADAV. 9 compteurs installés sur des VV seront intégrés à la totalité. En projet : la transmission des données de comptage à l'association *des Départements et Régions Cyclables*. STT.

20 mars : **Micro-PDU Lille-Lomme**. Réunion de concertation sur l'évolution des quartiers Bois-Blancs, Lomme-Marais et Lomme-Canteleu autour d'Euratechnologies. CH, JP

22 mars : Coordination avec les services des deux événements majeurs qui se dérouleront sur le territoire au printemps : le challenge européen du vélo avec lancement le 30 avril au stadium de Villeneuve d'Ascq lors de la *Fun Rando Vélo*, au cours de laquelle l'ADAV organisera une *broc'à vélos*, et la Fête du vélo le 20 mai à Lille. JV, MA, STT.

28 mars : **Copil Mode doux**. Présentation de la programmation vélo 2017-2020. Création d'un GT technique pour mener une réflexion sur le déploiement d'un nouveau plan arceaux pour accompagner et inciter les villes de la métropole à développer l'offre en stationnement pour les cycles. Point d'avancement sur la *Fun Rando Vélo*, Le challenge européen du vélo et la Fête du vélo. Point sur l'aide à l'achat au vélo. L'ADAV propose d'inciter les acheteurs à marquer leur vélo pour lutter contre le vol. Point d'avancement sur la signalétique piétonne. L'ADAV demande de faire un point sur le schéma directeur du jalonnement cyclable lors du prochain copil. MA, YP.

29 mars : Réunion de travail sur la mise à jour de la carte des aménagements cyclables de la MEL qui sera rééditée au printemps 2017. MA.

31 mars : Rencontre avec la nouvelle chargée de mission modes doux à l'occasion de sa prise de fonction. Présentation des activités partenariales avec l'ADAV. JP, MA, STT.

## ANTENNE DE L'AVESNOIS

### Fourmies

26 janvier : **GTV**. L'ADAV présente un diagnostic des besoins cyclables prioritaires sur la commune et fait part de ses propositions d'aménagements. Sur la base du travail réalisé par l'ADAV, la Ville fera une estimation financière des besoins pour opérer les premières réalisations. DDx, MA.

23 mars : **GTV**. Point d'avancement sur l'étude des propositions de l'ADAV suite au travail de diagnostic mené précédemment. MA, OL.

## ANTENNE DE SAINT-OMER

### CA PAYS DE SAINT-OMER

4 janvier : Préparation avec les services et l'agence d'urbanisme du séminaire vélo dont la date est fixée au 23 juin, dans le cadre des *Championnats de France de cyclisme* qui se dérouleront à Saint-Omer. Échanges sur le format de la journée, les publics visés, la thématique et les intervenants potentiels. L'idée principale sera de décliner le système vélo et son application dans les villes moyennes et communes rurales lors de conférences et d'ateliers. STT.

25 janvier : Réunion de travail sur la préparation du séminaire vélo. Échange avec les services pour définir les thématiques qui seront abordées et définir le choix des intervenants. MA.

27 février : Réunion avec les services et l'Agence d'Urbanisme pour travailler sur le contenu d'un cycle de séances de vélo-éducation que la CA va proposer aux communes de son territoire dans le cadre des TAP. JP, JPr.

20 mars : Préparation du séminaire vélo. Finalisation du déroulé de la journée avec conférences le matin et ateliers l'après-midi. Validation de la liste des intervenants à inviter. STT.

### Saint-Omer

7 février : **Comité vélo** en présence des élus. 1. Présentation par le Cerema des premiers ré-

# L'ADAV Y ÉTAIT

sultats de l'enquête sur le fonctionnement de la CVCB réalisée boulevard de Strasbourg. Diminution des vitesses constatées avant et après. Satisfaction d'une majorité des personnes qui ont répondu au questionnaire en ligne ; 2. **DSC.** La Ville souhaite lancer une étude pour devenir Ville 30 en généralisant le 30 km/h à toutes les rues à l'exception des axes principaux. L'ADAV et l'agence d'urbanisme feront des propositions. RM, STT.

7 février : Opération éclairage au collège Blaise Pascal. JPr.

14 février : Opération éclairage au collège de la Morinie. JPr.

26 mars : Encadrement de la balade « *vé'l'eau : la boucle des canaux* » commentée par le *Pays d'Art et d'Histoire de Saint-Omer*.

**Plusieurs réunions des bénévoles pour préparer nos actions.**

## ANTENNE DE VALENCIENNES

### Petite-Forêt

27 janvier : Réunion de préparation de la semaine de *Prévention Routière* où l'ADAV est invitée à participer activement. AL.

28 mars : Action pédagogique pour la pratique du vélo en ville, avec les classes de CM<sub>1</sub> et CM<sub>2</sub> de l'école Saint-Exupéry. CB, NaL.

30 mars : Action pédagogique pour la pratique du vélo en ville, avec les classes de 6<sup>e</sup> du collège Pierre Gilles de Gennes. AL, AH, NL.

### Valenciennes

13 mars : Implantation d'une 30<sup>aine</sup> d'arceaux sur la base de loisirs de l'Étang du Vignoble. AL, HN, NL.

### Saint-Saulve

2 mars : Implantation d'une 10<sup>aine</sup> d'arceaux dans un quartier rénové de la ville. AL.

2 avril : *Parcours du cœur* avec une petite balade familiale à vélo, champêtre et urbaine. AH, AL, HN, NL.

## SIMOUV

28 mars : **Journée de la mobilité du valenciennois.** L'objectif, annoncé, du développement de la part modale du vélo, est de passer de 2 à 4% dans un délai de 7 ans. Le Schéma Directeur Cyclable du valenciennois a été validé, mais le SIMOUV n'a pas la compétence voirie, ni le budget pour l'appliquer, sa seule action possible reste la pose d'arceaux à proximité des stations de tram. L'ADAV ne peut que constater le manque de gouvernance et l'absence totale de budget vélo. AL, STT.

## VALENCIENNES MÉTROPOLE

21 mars : Présentation du projet de réaménagement de la place Delcourt à Condé sur Escaut. L'ADAV explique le fonctionnement d'une zone de rencontre et la signalisation inhérente. Ce statut est retenu. AL, MA.

## RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

18 janvier : Rencontre avec le président de la commission Transports, qui se veut une ins-

tance de propositions à l'intention des élus régionaux. Point sur la convention de partenariat trisannuel arrivée à échéance en 2016 que nous souhaiterions renouveler sous une forme plus adaptée aux enjeux régionaux. Les demandes concernent principalement les besoins liés à l'intermodalité vélo/TER et le schéma des véloroutes et voies vertes. MA, STT, YP.

19 janvier : SNCF délégation régionale. Réunion avec le responsable de l'intermodalité pour faire le point sur les projets (abris vélos sécurisés) et les actions qui pourraient être menées conjointement. L'intérêt pour le vélo semble monter en puissance au sein de l'entreprise. MA, STT.

## SMIRT

23 janvier : Présentation du projet de carte de cyclabilité lors de la rencontre nationale organisée par le *Club des Villes et Territoires Cyclables* à l'hôtel de ville de Paris. MV.

27 février : Réunion de travail sur la cyclabilité avec des membres de la *Fédération Française de CycloTourisme* du Pas-de-Calais. MV.

7 mars : Présentation du projet de cyclabilité et du fonctionnement d'*openstreetmap.org* lors de l'événement *Altern'apéro* organisé au *Mutualab*. MV.

8 mars : Présentation du projet de cyclabilité lors du *Grand Barouf Numérique* organisée par la MEL. MV, PP.

15 16 17 mars : Formation cartographie organisée par la DREAL, en collaboration avec le Cerema, destiné à interroger l'accessibilité des territoires, en transports en commun et en mobilités actives. MV.

30 mars : Réunion de travail avec *Conduent* et le Smirt, concernant l'intégration des données de cyclabilité dans la centrale de mobilité *Pass-Pass.fr*. MV.

31 mars : Réunion de travail sur la cyclabilité avec des membres du Club de cyclotourisme de Bois-Grenier. MV.

## DÉPARTEMENT DU NORD

8 février : Réunion de lancement de l'appel à projets sécurité routière 2017 organisée par la Préfecture du Nord à Lille. JV.

24 mars : Beuvry la Forêt. Rencontre avec la Ville pour le tracé de la véloroute du Paris Roubaix. Un DSC sur la rue de l'Ancienne Poste doit être réalisé par la communauté de commune de Pévèle Carembault. L'ADAV apporte son expertise au projet. La signalétique directionnelle de la véloroute sera réalisée par le CD. MA.

## DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

9 janvier : Rencontre avec les services pour faire le point sur la convention de partenariat qui nous lie avec le CD. Il est convenu d'organiser des réunions avec les territoires pour balayer les projets en cours et à l'étude. L'ADAV demande aussi à être associée aux études sur la recherche d'itinéraires pour les véloroutes et aux réflexions pour la mise en place de la signalétique directionnelle de l'EuroVelo 4. MA, JV.

6 février : Cotech sur l'accessibilité cyclable du collège de Leforest. Le diagnostic réalisé permettra à la Ville de réaliser des DSC et des CVCB pour faciliter les déplacements à vélo. Le CD pourra accompagner la réalisation d'une piste cyclable le long de la rue Casimir Beugnet (RD 161) pour sécuriser les échanges avec Évin-Malmaison. Cette piste est la priorité pour sécuriser les déplacements des collégiens. MA.

30 mars : Étaples. Projet d'aménagement de l'EuroVelo 4 entre le Touquet et Étaples. Étude, avec les services du CDt et en présence du maire, du projet d'aménagement du Pont Rose qui permet le franchissement de la Canche. La circulation des cycles se fera au niveau des trottoirs qui seront séparés de la circulation par un muret. L'ADAV demande de travailler également sur l'aménagement des giratoires qui se trouvent de part et d'autre du pont. MA.

## DIVERS

### ADAV

4 février : **2<sup>de</sup> commission vélotourisme.** Organisation de la rando militante avec *Cyclo-TransEurope* et présentation de la cartographie.

8 mars : Rencontre avec un journaliste qui prépare un ouvrage pour les éditions *Actes Sud* dans la collection *Je passe à l'acte* sur la mobilité dans le cadre des déplacements domicile-travail à sortir en septembre. STT.

### AF3V

19 mars : Paris. Participation à l'AG de l'AF3V. MA.

### Cerema

17 janvier : Journée d'étude sur la problématique du stationnement. Focus sur la loi sur la dépenalisation du stationnement qui interviendra en 2018 et implique la mise en place par les villes d'une redevance dont elles pourront fixer le montant. MA, FD, DD, MV.

7 février : Matinée « *Les règles évoluent pour mieux partager l'espace public* ». En présence de la coordinatrice interministérielle au vélo. Intervention du Cerema sous la forme d'un quizz pour casser les idées reçues sur les capacités routières et présentation sur les règles du *Plan d'Actions Mobilités Actives* (PAMA) ; la Ville d'Arras présente l'extension de sa zone 30. Nous intervenons pour rappeler qu'une action sur le stationnement passant par la régulation de celui-ci est nécessaire afin d'apaiser la circulation dans les villes. MA, STT.

### Fédération des Usagers de la Bicyclette

28 mars : Rencontre avec une représentante du bailleur *SA du Hainaut* pour leur présenter le programme *ALVÉOLE* qui consiste en un financement à hauteur de 50% de toute réalisation de stationnement vélo à destination des locataires du parc social. Des projets à Lille pourraient être lancés rapidement. STT.

### Rue de l'Avenir

1<sup>er</sup> avril : Paris. AG et présentation de l'ADAV qui pourra représenter l'association dans le Nord et le Pas-de-Calais. MA, YP.

## AGENDA

POUR CES ACTIVITÉS,  
L'ASSOCIATION RECHERCHE  
SOUVENT DES BÉNÉVOLES.

### Les ateliers vélo dans la région :

- à Arras
- à Béthune avec *Cyclocampus*
- à Calais avec *Opale Vélo Service*
- à Douai avec *Droit d'velo*
- à Dunkerque
- à Hazebrouck avec le *CANM*
- à Lille avec les *Jantes du Nord*,
- à Saint-Omer
- à Valenciennes avec *Pharmacyclo*

Pour connaître les horaires et jours  
d'ouverture : [droitauvelo.org](http://droitauvelo.org)

### Derniers vendredis du mois à Lille Masse critique

**Du 1<sup>er</sup> au 31 mai dans la MEL**  
Challenge européen du vélo

**Samedi 13 mai à Arras**  
Fête du vélo

**Vendredi 19 mai à Roubaix**  
Fête du vélo

**Samedi 20 mai à Lille**  
Fête du vélo

**Dimanche 21 mai à Villeneuve d'Ascq**  
Fête du vélo

**Du 29 mai au 2 juin dans la région**  
Challenge de l'écomobilité scolaire

**Samedi 3 juin à Fourmies**  
Fête du vélo

**Samedi 3 juin à Saint-Omer**  
Fête du vélo

**Dimanche 11 juin à Boulogne-sur-Mer**  
Fête du vélo

**Vendredi 23 juin à Saint-Omer**  
Séminaire « Vélo dans les villes moyennes »

## Journal décalé l'heure vélo

Édité par l'association Droit au vélo-ADAV  
23, rue Gosselet - 59000 Lille  
Tél : 03 20 86 17 25 - Fax : 03 20 86 15 56  
[info@droitauvelo.org](mailto:info@droitauvelo.org) - [www.droitauvelo.org](http://www.droitauvelo.org)  
Commission paritaire ISSN 12510602  
Périodicité quadrimestrielle. Conception ADAV  
Le numéro : 2 €, gratuit pour les adhérents  
Toute suggestion est la bienvenue.

**Directeur de la publication :** Yannick Paillard  
**Rédacteur en chef :** Hervé de Cagny  
**Maquette :** Noémie Ciofalo et Sébastien Torro-Tokodi  
**Illustration :** couverture de Laurent Libessart  
**Relecteurs :** Hervé de Cagny.

**Ont contribué à ce numéro :** Michel Anceau, Jean-Marie Casier, Jean Dewavrin, Daniel Dourlens, Patrick Eillum, Alain Legrand, François Loiseau, Bruno Macke, Yannick Paillard, Jean-François Paré, Judicaël Potonnet, Joël Prunier, Sébastien Torro-Tokodi, Mathias Vadot, Julien Vitse, TT et Bernard, Véronique.

Les articles parus dans l'Heurovélo sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs et ne sauraient engager l'association Droit au vélo.

Accueil aux heures de travail des salariés ; pour être sûr de rencontrer quelqu'un, nous vous conseillons de nous contacter avant de vous déplacer.

Permanences et marquage des vélos contre le vol tous les mercredis de 15 h à 18 h.

Imprimé sur papier recyclé et encres végétales par les Imprimeries DBPrint. Tirage : 1800 ex.

## ÉVÉNEMENT

CADRE RÉSERVÉ À  
L'ÉTIQUETTE POUR LA  
LIVRAISON DE LA REVUE  
PAR LES FACTEURS  
BÉNÉVOLES

En partenariat avec >> **MEL MÉTROPOLÉ** EUROPÉENNE DE LILLE

# Fête du Vélo

Métropole lilloise  
**DU 19 AU 21 MAI**  
- 2017 -

>> [www.droitauvelo.org](http://www.droitauvelo.org)

**ROUBAIX**  
PLACE DE LA LIBERTÉ  
VENDREDI 19 MAI - 18H  
Parade à vélo  
Tour de vélodrome  
.....

**LILLE**  
PLACE DU THÉÂTRE  
SAMEDI 20 MAI - 10H-18H  
Village vélo  
Parade en musique  
Animations  
.....

**VILLENEUVE D'ASCQ**  
FERME DU HÉRON  
DIMANCHE 21 MAI - 13-18H  
Animations  
Balade

**PARADES à VÉLO ANIMATIONS**

### Nos partenaires



SMIRT



Pas-de-Calais  
Le Département



MÉTROPOLÉ  
EUROPÉENNE DE LILLE



Villeneuve d'Ascq



HAZEBROUCK  
Le Département